CAHIER DES CHARGES

PROJET SDIS

VERSION: 3.0

DATE DE REVISION: 15/03/2025

AUTEURS: Zakina Annouche













Table des matières

1.	HISTORIQUE DES MODIFICATIONS DU DOCUMENT	3
2.	DESCRIPTION DE L'ORGANISATION	3
3.	DEFINITION DU BESOIN	3
	3.1. Domaines de gestion	3
	3.1.1. Informations Pompier	4
	3.1.2. Informations sur les interventions	4
	3.2. Forme de l'objet	
	3.3. Accessibilité/Sécurité	4
4.	CONTRAINTES	4
	4.1. Architecture applicative	4
	4.2. Codage	5
	4.3. Environnement de production	5
	4.4. Documentation.	5
	4.5. Responsabilités	5
	4.6. Livrables.	5
5.	ANNEXES	5
	5.1. Diagramme de classes	5
	5.2. Exemple de Fiche Pompier du SDIS 29	
	5.3. Grades chez les sapeurs pompier	
	± ± ±	

1. HISTORIQUE DES MODIFICATIONS DU DOCUMENT

Date	Auteur	Version	Sujet de la modification
01/03/23	Zakina Annouche	1.0	Création pour appli desktop
12/03/2024	Zakina Annouche	2.0	Révision – simplification des fonctionnalités
15/03/2025	Zakina Annouche	3.0	Révision – adaptation JEE

📤 Pensez à l'Environnement avant d'imprimer ce fichier

2. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

Rattachée au ministère de l'Intérieur, la Direction de la Sécurité civile (DSC) est la structure centrale responsable de la gestion des risques en France pour les accidents de la vie courante ou les catastrophes majeures. Parmi ses compétences figure la gestion des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Dans chaque département, la lutte contre les incendies, le secours aux personnes et la protection des biens et de l'environnement sont pris en charge par le SDIS qui regroupe différentes unités dont :

Le département du Calvados, par exemple, regroupe 350 sapeurs-pompiers professionnels et plus de 2 000 sapeurs-pompiers volontaires sur 70 CIS (Centre d'incendie et de secours familièrement appelé caserne). Chaque année, ce département gère environ 50 000 interventions.

Un véhicule de secours doit arriver en moins de 20 minutes sur les lieux de l'intervention n'importe où dans le département, suivant la directive du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques.

Pour ce faire, le départ du véhicule doit avoir lieu dans les 7 minutes qui suivent la réception de l'alerte.

Afin de répondre au mieux à cette contrainte, le SDIS 14 modernise son fonctionnement et notamment les moyens de transmission de l'alerte. C'est une évolution extrêmement importante qui implique de nouveaux moyens matériels en informatique et la refonte du système d'information.

3. DEFINITION DU BESOIN

3.1. Domaines de gestion

Il s'agit de créer une application unique permettant de gérer les informations sur les pompiers ainsi que les informations sur les interventions.

Une application a été développée et doit être complétée. Quelques éléments de cette solution sont présentés en annexe.

3.1.1. Informations Pompier

Il s'agit de gérer pour chaque pompier

- ses informations personnelles
- sa caserne de rattachement
- les fonctions attribuées
- son grade (voir annexe)

Actuellement, pour chaque pompier, on conserve son identifiant, son nom, prénom, sa date de naissance et son numéro de bip.

Il existe deux profils de pompiers, les pompiers professionnels et les pompiers volontaires.

Les pompiers professionnels sont de garde dans une caserne et partent sur intervention dès qu'ils en reçoivent l'ordre. Il est nécessaire de conserver leur dernier indice de traitement et la date d'obtention de celui-ci. Ils se distinguent des pompiers volontaires qui exercent une autre profession principale. On souhaite conserver quelques informations sur leur profession : libellé et lieu.

Qu'il soit professionnel ou volontaire, tout pompier est affecté à une seule caserne (nom et adresse) et possède des habilitations ou fonctions (conducteur de véhicule de secours routier –VSR-, chef d'agrès fourgon pompe-tonne–FPT, équipier incendie, etc.).

Chaque pompier aura accès à ses propres informations en lecture.

Chaque responsable aura accès aux informations en lecture et écriture de ses subalternes.

3.1.2. Informations sur les interventions

Lorsqu'une intervention survient, les pompiers sont prévenus sur un récepteur d'appel, communément appelé bip. Les pompiers volontaires doivent délaisser leur activité en cours pour se rendre à la caserne. Une intervention est décrite par son lieu, sa date et heure d'appel, l'heure d'arrivée sur les lieux et sa durée.

Différentes situations sont référencées : feu dans un appartement, feu de broussailles, ascenseur bloqué, etc. Les types d'engins à engager sont alors prévus en fonction de la nature de la mission. Par exemple, dans le cas d'un feu dans un appartement, il convient de prévoir les types d'engin suivants :

- VSAV, véhicule de secours aux victimes,
- FPT, fourgon pompe-tonne,
- EPA, échelle pivotante automatique.

Lors de sa sortie, chaque type d'engin mobilise une équipe précise. Par exemple sur un fourgon pompetonne (FPT), il faut : un chef d'agrès FPT, un conducteur FPT et deux équipiers incendie.

Chaque engin est d'un type particulier et dépend d'une caserne. Au sein d'une caserne, un engin est repéré par son type et un numéro d'ordre : la caserne d'Ifs possède par exemple les échelles pivotantes automatiques EPA01 et EPA02.

3.2. Forme de l'objet

Il s'agira d'une application web java connectée à une base de données Mariadb.

3.3. Accessibilité/Sécurité

Une authentification préalable sera nécessaire pour l'accès au contenu par certains utilisateurs selon leurs droits.

4. CONTRAINTES

4.1. Architecture applicative

L'application sera développée en Java avec des interfaces web.

La base de données retenue est une base Mariadb et sera centralisée sur un serveur Linux.

Toutes les sources du projet (code et documentation) seront historisées grâce au gestionnaire de versions Git et poussées sur gitHub.

4.2. Codage

Les normes de développement en vigueur sont les normes CamelCase.

Chaque classe devra être commentée et comprendra au minimum : le nom de l'auteur, la date de création et date de dernière modification, une description de la classe.

Les méthodes seront toutes commentées. Le nom de l'auteur, la description de la méthode ainsi que la date de création et de dernière modification de la méthode seront mentionnées.

Les éléments à fournir devront respecter le nommage des fichiers, variables et paramètres, ainsi que les codes couleurs et la disposition des éléments déjà fournis.

4.3. Environnement de production

Une solution d'infrastructure est en place afin d'héberger vos situations professionnelles. Celle-ci repose sur un serveur Linux (Debian 8) et contient:

- un serveur de base de données mariadb et son interface d'administration PHPmyadmin
- un serveur tomcat 10

4.4. Responsabilités

Intégré-e en tant que salarié-e à la DSI du SDIS14, vous assistez le responsable de la DSI, et participez à cette étude et aux différentes missions qui la composent.

Un dossier documentaire vous est remis pour compléter votre information.

Le commanditaire (MOA) fournira à la demande toute information sur le contexte nécessaire à la production de l'application.

Le commanditaire fournira une documentation et des sources exploitables pour la phase de tests : base de données exemple, modélisation,...

Le prestataire est à l'initiative de toute proposition technique complémentaire.

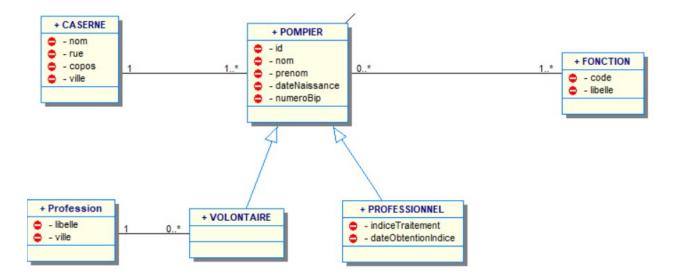
4.5. Livrables

Le prestataire fournira:

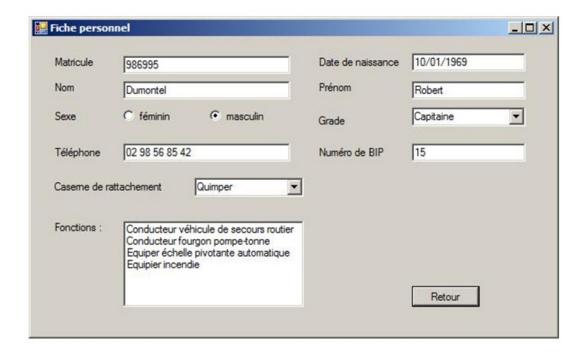
- un système opérationnel : application opérationnelle en production + sources et documentations versionnées sur l'environnement de gestion de versions,
- la documentation des spécifications fonctionnelles,
- le plan de tests (les tests seront exécutés par la MOA)
- une documentation de livraison
- une documentation d'exploitation

5. ANNEXES

5.1. Diagramme de classes



5.2. Exemple de Fiche Pompier du SDIS 29



5.3. Grades chez les sapeurs pompier

LES GRADES CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS CIVILS

AUXILIAIRE, HOMMES DU RANG ET CAPORAUX



SOUS-OFFICIERS









OFFICIERS







Capitaine



Commandant

EMPLOIS SUPÉRIEURS DE DIRECTION



Colonel et colonel hors classe



Contrôleur général



Contrôleur général (investi de responsabilités particulières à l'Etat)